

Notice biographique de Michel Dubois



Diplômé de l'école des Arts & Industries Graphiques Estienne de Paris (*C.A.P. de chromiste en 1962*), Michel Dubois poursuit également des activités artistiques, notamment dans le domaine de la composition musicale, de la poésie, du spectacle de variétés et du théâtre.

C'est au cours des années 70 que se révèle en lui une fécondité créatrice en concepts commerciaux, avant qu'apparaisse au début des années 80 un véritable talent de stratège : deux dispositions qui justifieront la réussite de son premier réseau de vente "**Art Service Club**" (+ de 200 concessions de licence et d'un millier de vendeurs en 1989); réseau de distribution exclusive de ses produits graphiques, diffusés sous l'égide de la marque de commerce "**Cartisabelle**".

Ayant pris la précaution d'éviter le brevet d'invention pour la préservation de ses secrets technique et commerciaux, il étend ses activités de 1983 à 1991 sur une bonne partie de l'Europe, ainsi qu'en Afrique francophone et au Canada et ce, selon le principe juridico-économique de sa conception ~ *l'étoilement des droits d'exploitation* ~ qu'il a dénommé "**Francession**".

Convaincu de la nécessité de libéraliser l'accès à la propriété intellectuelle, il avait exprimé ses préoccupations dès 1976 dans une brochure intitulée : *Art Service Club*. De 1988 à 1996, il a publié à cet effet plusieurs ouvrages, avec Messieurs Dominique Daguet et Jannick Villepoux, qui présentent sa vision originale de l'économie : "*Francession – Passeport de l'inventeur*"; "*Du racket économique à la liberté d'entreprendre*"; "*La propriété littéraire généralisée à l'invention*" et "*USD-System*" (*Librairie Bleue, Troyes, France*). Il est aussi l'auteur du livre "*Mise en œuvre organique de l'invention*" en 1991. Pour l'accomplissement de son projet USD System, il réalise ensuite une quarantaine de livrets, jusqu'à la publication de son dernier ouvrage intitulé "*Enfin, la Propriété Intellectuelle à la portée de tous !*" en 2004.

Après avoir participé à de nombreuses entrevues journalistiques, débats radiodiffusés, publics et télévisés, de 1987 à 1994, il sent qu'il lui faudra un jour quitter le vieux continent pour s'intégrer, tel le pionnier d'autrefois, à une société plus jeune et plus ouverte à l'innovation. C'est pour cela qu'en 1995, du fait de sa culture française, il s'installe dans cette belle province du Canada, où règne un climat favorable aux progrès de la technologie : le Québec. C'est là qu'il expérimente le dernier-né des produits de sa création, le **Passeport Intellectuel C.B.** et ce, après avoir fondé en 1999, aux États-Unis, les bases du **Consortium International d'Éditions USD System** en compagnie d'excellents spécialistes en traduction, en rédaction littéraire, en relations publiques, en ingénierie et en marketing. Aujourd'hui, la réalisation de Passeports Intellectuels CB se compte par centaines.

Le bien-fondé en économie et en droit de son projet est déjà supporté par l'avis de plusieurs personnalités de toutes disciplines et d'éminents juristes internationaux. Leur attachement à une société plus juste et leur vision de précurseur viennent d'être confortés par le jugement rendu en faveur du **Passeport Intellectuel C.B.** par la Cour d'Appel de Lyon (*France*) le 27 mai 2004 et la Cour de Cassation (*Cour suprême de France*) le 4 juillet 2006. Le temps semble désormais propice au développement de son consortium d'éditions et ce, pour contribuer à la mise en œuvre d'une nouvelle forme d'économie qui soit mieux adaptée aux conditions culturelles qui prévaudront au cours du 21^{ème} siècle.

François Belleau